

## REMUNERATIONS DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL D'EDENRED

Publiée en application des recommandations du Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise  
des sociétés cotées de juin 2013

### Rémunération 2015 :

*Sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, le Conseil d'administration du 30 juillet 2015 a nommé, à compter du 1<sup>er</sup> août 2015 et pour une période intérimaire, Monsieur Nadra Moussalem en qualité de Président-Directeur Général.*

*Durant cette période intérimaire, le Conseil d'administration a décidé, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, de fixer la rémunération fixe de Monsieur Nadra Moussalem à 750 000 euros annuel, soit le même montant de rémunération fixe que celui attribué à Monsieur Jacques Stern pour l'année 2015. Cette rémunération sera attribuée au prorata temporis de l'exercice des fonctions de Président-Directeur Général par Monsieur Nadra Moussalem.*

*Monsieur Nadra Moussalem ne percevra pas de rémunération variable pour l'exercice de ce mandat au cours de cette période intérimaire, ni aucun autre élément de rémunération. »*